



**60 ans et +, en situation de handicap,
bénéficiaire APA ou PCH, proche aidant**

Vous employez un salarié à domicile ?

La Fepem **vous informe et vous aide** dans vos démarches : contrat de travail, déclaration et rémunération du salarié avec le Cesu, gestion au quotidien (congrés, maladie, absences, etc.), rupture de la relation de travail



Mardi 17 novembre 2026, de 10h30 à 11h30

Pour vous inscrire :

Scannez et
inscrivez-
vous dès
maintenant



hdf@franceemploiadomicile.fr

En partenariat avec :